



# BANQUE DU CANADA BANK OF CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
Le 8 mars 2016

## COMMUNIQUER AVEC : Relations avec les médias 613 782-8782

## La Banque du Canada lance une consultation publique pour le choix de la Canadienne qui figurera sur un billet de la prochaine série

**OTTAWA (Ontario)** – Comme l'ont annoncé aujourd'hui le premier ministre, Justin Trudeau, et le ministre des Finances, Bill Morneau, la Banque du Canada entame une vaste consultation publique en vue de choisir la Canadienne emblématique du pays qui figurera sur le premier billet de banque de sa prochaine série. Ce nouveau billet sera émis en 2018.

« En près de 150 ans d'histoire, les femmes, à l'exception notable de la Reine, ont été très peu représentées sur les billets de banque de notre pays, a déclaré le ministre Morneau. En 2018, nous engagerons un réel changement pour une nouvelle génération de femmes. Elles auront, au quotidien, un rappel constant que les femmes ne sont pas seulement l'avenir du Canada, mais que leur contribution à notre histoire est également reconnue. »

La Banque invite la population à proposer le nom de femmes qui méritent selon eux cet honneur.

« Je me réjouis à l'idée qu'une Canadienne emblématique du pays figure sur un billet de banque, a indiqué Stephen S. Poloz, gouverneur de la Banque du Canada. Les billets sont des marqueurs culturels qui peuvent servir à célébrer et à illustrer la diversité de notre société. Ce nouveau billet nous permettra de souligner les réussites de Canadiennes et d'inciter les futures générations à en savoir plus sur les importantes contributions que les femmes ont apportées à notre pays. »

À partir de maintenant, tous les Canadiens peuvent soumettre leurs propositions dans le site [Web](#) de la Banque du Canada, et ce, jusqu'au 15 avril 2016.

Voici les conditions à remplir relativement aux candidatures :

- La candidate proposée est une Canadienne (de naissance ou naturalisée) qui, par son leadership, ses réalisations ou ses qualités remarquables, a œuvré pour les Canadiens dans un domaine particulier ou s'est illustrée au service du pays.
  - La candidate proposée n'est pas un personnage de fiction.
  - La candidate proposée est décédée depuis au moins 25 ans (avant le 15 avril 1991).

Au terme de la période de mise en candidature, un comité consultatif indépendant, composé d'éminents représentants canadiens des milieux universitaire, culturel et intellectuel, examinera les propositions. À l'aide de spécialistes et des résultats d'une autre consultation menée auprès du public, le comité établira une liste restreinte de candidates admissibles à soumettre au ministre des Finances.

*Note destinée aux rédacteurs*

- Les Canadiens peuvent proposer le nom d'une femme emblématique du pays dans le [site Web](#) de la Banque du Canada.
- Après la soumission d'une candidature, ils sont invités à propager la nouvelle sur Twitter (#surunBILLET).
- Renseignez-vous sur nos [principes de conception des billets de banque](#).
- Consultez les pages consacrées aux [billets de banque](#) dans le site Web de la Banque du Canada et apprenez-en plus sur notre [groupe d'experts en consultation publique](#).